



Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2016-7-3-8

Séance du vendredi 1 juillet 2016

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COLLECTIVITES LOCALES REPARTITION DES AMENDES DE POLICE, PROGRAMME 2016

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. BECHT donne procuration à Mme FUCHS.
M. BIHL donne procuration à Mme HELDERLE.
M. HABIG donne procuration à M. STRAUMANN.
M. MULLER donne procuration à M. GRAPPE.
M. WITH donne procuration à Mme ORLANDI.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Départemental n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative à la modification des délégations du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2016-2-3-1 du 18 mars 2016 relative à la Politique des Routes, des Transports et des Déplacements,
- VU la délibération de la Commission permanente n° CP-2013-7-3-9 du 5 juillet 2013 adoptant les règles d'instruction communes aux dispositifs « aménagement des routes départementales en traverse d'agglomération » et « amendes de police »,
- VU l'avis favorable de la Commission Voirie, Infrastructures et Transports du 29 avril 2016,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Valide, au titre du programme 2016 de répartition des amendes de police, relatives à la circulation routière, les opérations figurant ci-après pour un montant de 250 774,00 €.

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
APO04228	ALTENACH Débouché de la rue du Tilleul sur la RD 7 bis (rue de la Vallée)	9 028,00	40 %	3 611,00
APO04423	ASPACH-MICHELBACH Atribus, barrières de sécurité et quai bus le long de la RD 34 (ASPACH-LE-HAUT)	15 633,00	30 %	4 690,00
APO04320	BISEL Trottoirs le long de la RD 24 III (rue de Niederlarg)	6 152,00	40 %	2 461,00
APO04429	BOLLWILLER Parking de l'église	27 124,00	25 %	6 781,00
APO04433	BRECHAUMONT Parking et atribus aux abords de la Mairie	72 465,00	30 %	21 739,00
APO04269	DIEFMATTEN Etude de sécurité sur la RD 25	3 925,00	40 %	1 570,00
APO04376	DOLLEREN Etude de sécurité sur la RD 466	5 400,00	35 %	1 890,00
APO04424	ETEIMBES Parking aux abords de la salle polyvalente	8 606,00	35 %	3 012,00
APO04378	FRELAND RD 11 III (entrées Nord et Sud, parking mairie)	177 683,00	30 %	53 305,00
APO04421	GALFINGUE Atribus, place du 2ème Régiment des Chasseurs d'Afrique	9 360,00	30 %	2 808,00
APO04374	KOETZINGUE Feu tricolore sur la RD 19 bis (rue du Stade)	19 696,00	40 %	7 878,00
APO04432	LABAROCHE Parking devant l'église St-Joseph, atribus et arrêt de bus au lieudit "le Chêne"	26 480,00	30 %	7 944,00
APO04380	LANDSER Trottoirs le long de la RD 6 bis (rue des Seigneurs et rue Acklin)	5 707,00	35 %	1 997,00
APO04425	LE HAUT SOULTZBACH Parking aux abords du verger communal (SOPPE-LE-HAUT)	9 281,00	35 %	3 248,00
APO04105	MAGNY Atribus et parking aux abords de la nouvelle salle associative	14 673,00	40 %	5 869,00
APO04448	MONTREUX-VIEUX Pose d'un miroir de sécurité au carrefour des RD 32 II/RD32 (rue des Vergers et rue de Belfort)	367,00	35 %	128,00

APO04420	MUESPACH Barrières de sécurité sur les ponts, rues du Gersbach et de la Montagne	9 999,00	35 %	3 500,00
APO04417	MUESPACH-LE-HAUT Entrée Ouest (RD 463)	31 318,00	40 %	12 527,00
APO04361	RANSPACH-LE-BAS Parking aux abords de la ZAC	107 976,00	35 %	37 792,00
APO04431	REININGUE Mise à jour de l'étude de sécurité sur les RD 20 (rue de Schweighouse) et RD 19 (rue de Wittelsheim)	5 000,00	25 %	1 250,00
N° Opération	Maitre d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
APO04399	SAINT-AMARIN Parking aux abords d'une zone de loisirs et cheminement piétonnier avec passerelle au-dessus du canal de la Thur	57 892,00	15 %	8 684,00
APO04422	SPECHBACH RD 466 (rue de Thann, entrées Nord et Sud et trottoirs) (2ème tranche) (SPECHBACH-LE-BAS)	18 214,00	35 %	6 375,00
APO04447	WALTENHEIM Chemin piétonnier le long de la RD 19 bis (rue du Moulin)	10 300,00	40 %	4 120,00
APO04307	WINTZENHEIM RD 417 (La Forge)	187 981,00	25 %	46 995,00
APO04428	WUENHEIM Travaux de marquage au sol, rue de la Fonderie	1 999,00	30 %	600,00
Total				250 774,00

- Approuve la notification des subventions aux communes concernées.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité